

Procès-verbal de l'assemblée sectorielle «Porc» du 07/06/2016 – version provisoire

I. Identification du document :

| | |
|---|--|
| Type de document | PV |
| Titre du document | PV de l'Assemblée sectorielle Porc du 7 juin 2016 - Version provisoire |
| Responsable de la préparation du document | Sophie Renard |
| Date de publication | |
| Validé par | Sans objet |
| Annexe(s) | Liste des participants et présentations |

II. Validation de l'Ordre du Jour et du PV de l'Assemblée Sectorielle Porc du 9 octobre 2015

L'ordre du jour ne fait l'objet d'aucune remarque. La PV de l'Assemblée Sectorielle du 9 octobre 2015 est validé. Mr Henri Stas est désigné comme président de séance.

III. Résultats de l'enquête sur la simplification administrative

Cette enquête est toujours en cours. L'objectif est de pouvoir remettre un avis orientatif au Ministre et à l'administration ciblant les difficultés rencontrées et les pistes de solutions proposées, en ce compris celles spécifiques aux différents secteurs. Des plans d'actions seront également proposés par le Collège.

Les chiffres provisoires montrent que sur les 315 agriculteurs qui ont participé à l'enquête, 42 producteurs de porcs ont répondu, soit 8 % des producteurs de porcs wallons. Ils appartiennent essentiellement aux tranches 41-50 ans et 51-60 ans, les 14 % restants sont dans la tranche 31-40 ans.

L'enquête a fait ressortir les points suivants :



- le travail administratif est en majorité réalisé par les agriculteurs eux-mêmes (64%), puis par les conjoints pour 25% tandis que 9% font appel à l'aide de tiers,
- le temps consacré à ce travail s'élève à 34h/mois essentiellement pour la comptabilité avec un coût annuel moyen de 2800 €/an,
- les tâches les plus complexes à réaliser concernent la certification pour la production animale et végétale et les aides à l'investissement. Ces difficultés sont attribuées par ordre d'importance : à un changement fréquent des règles, à la complexité des formulaires et enfin à l'impact financier, à la pertinence de la règle et aux contrôles,
- les pistes de solutions proposées sont :
 - assouplir certaines règles et simplifier les démarches, en évitant par exemple les répétitions,
 - centraliser les données (documents informatiques préremplis et liens entre logiciels privés et publics pour simplifier l'encodage par ex. de la déclaration PAC),
 - permettre un droit à l'erreur (confiance, ne pas sanctionner des erreurs d'inattentions mais bien les fraudeurs, délais réalistes)

Les résultats des tables-rondes organisées par le Collège des Producteurs relatives à la simplification administrative seront également pris en compte dans l'avis du Collège.

IV. Enquête abattoirs de proximité, que disent les producteurs de porcs concernés ? (Sandrine Wattiez, Collège des Producteurs)

Cette enquête s'intègre dans un travail plus global portant sur les abattoirs de proximité, réalisé par Mme Sandrine Wattiez au sein du Collège.

Le sondage a mobilisé 31 producteurs de porcs, soit 6 % des producteurs de porcs wallons. L'objectif était de mieux cerner les problèmes d'accès aux abattoirs de proximité.

Il ressort que :

- dans 74 % des cas, le porc n'est pas la spéculation principale, elle est souvent couplée avec l'élevage de bovins,
- les abattoirs de proximité les plus fréquentés sont PQA (38%), ainsi que, par ordre d'importance, Aubel, Ath, Charleroi, Gedinne, et Virton. La Flandre est également citée,
- dans 43 % des cas, le nombre de porcs abattus par mois est inférieur 50 porcs, et pour 27 %, de 50 à 100 porcs par mois,
- les agriculteurs se chargent eux-mêmes du transport dans 25% des cas, 30 % le font via une coopérative, 21% via un service de l'abattoir et 16% font appel à un transporteur indépendant. En cas de transport pris en charge par l'agriculteur, cela prend en moyenne 2h42, à raison de 5 allers-retours par mois,
- 72 % des agriculteurs effectuent des trajets allers de moins de 60 km, 18 % font entre 100 et 200 km,
- les principaux critères de choix d'un abattoir sont la qualité de l'abattage et des services, et la distance. 80 % des répondants se disent satisfaits des services d'abattage. D'autres critères pointés comme importants sont cités : les débouchés, l'accès et la facilité de déchargement et la possibilité de nettoyage des camions, la possibilité d'abattage des truies et des verrats de réformes,



- la majorité des répondants (89%) souhaite que les abattoirs de proximité soient maintenus ou développés pour permettre d'effectuer un choix de l'outil, de limiter les coûts d'abattage et de favoriser le bien-être animal,
- sur la question de la proximité, 68 % estiment que la distance optimale se situe entre 0 et 30 km.

Cette enquête montre l'intérêt des producteurs pour des outils d'abattage de proximité, et cela en lien avec l'impact financier négatif lié à des déplacements plus conséquents, ainsi qu'en termes de bien-être animal.

Les participants se sont exprimés en faveur de la création de nouveaux abattoirs, particulièrement les abattoirs de type container. Il s'agit d'un système fixe vendu clé en main, il suffit d'adapter la zone. La présentation de cette méthode donne lieu à une discussion axée sur les points suivants :

- l'avis de l'AFSCA en la matière et le respect des normes européennes,
- la capacité de l'abattage de porcs par jour, qui dépend du personnel et de la capacité des chambres froides
- le coût du container (160 000€) et de l'adaptation de la zone qui doit l'accueillir (25.000€). Il convient donc d'analyser la rentabilité d'un tel outil,
- la possibilité de partage du container, voire l'installation auprès d'un atelier de découpe déjà existant. L'avis de l'AFSCA sera sollicité à ce sujet.

Cette méthode représente une piste pour des approches collectives, permettant un co-investissement avec les communes afin de limiter les coûts. Cette initiative, offrirait un accès à un abattoir de proximité pour des petites quantités mais il est nécessaire d'estimer le coût/carcasse.

Un rapport plus détaillé ainsi que la visite d'un abattoir mobile organisée par Nature et progrès, en Allemagne, compléteront cette présentation.

V. Porc wallon : Produire du porc sous label « Porc wallon » ou de proximité, une opportunité pour les éleveurs et le secteur ? Compte-rendu des discussions du GT rentabilité du 19 mai 2016

L'objectif de cette initiative du Collège des Producteurs est d'aider les producteurs qui ne sont pas en qualité différenciée à obtenir une plus-value sur le prix. Un premier groupe de travail sur la rentabilité en production porcine a eu lieu en novembre 2015. Une réunion plus spécifique de ce GT rentabilité, sur la possibilité de développer un Porc wallon ou de proximité a eu lieu en mai.

Il en ressort que le problème du prix est dû à une forte dépendance vis-à-vis du marché européen, lui-même sous influence du prix allemand.

Suite à ces groupes de travail, les exigences relevées pour la mise en place d'une telle filière sont celles-ci :

- une rémunération juste pour tous les maillons y compris le producteur,
- une assurance relative au caractère wallon de l'élevage à envisager en identifiant les porcs par un système de frappe ou de tatouage,
- la qualité des animaux, en lien avec les races et la conformation,
- l'homogénéité du produit afin de garantir un produit de qualité constante au consommateur,
- et la non-concurrence vis-à-vis de marques privées.



En ce qui concerne l'appellation « wallon », plusieurs points sont à vérifier :

- En effet, il n'est pas certain que les grands distributeurs dont les plateformes de distribution et les directions sont majoritairement en Flandre, soient intéressés par la démarche,
- Il faut aussi vérifier que la démarche ne soit pas considérée comme du protectionnisme. Il faut d'ailleurs tenir compte du cadre européen sur les appellations d'origine « Wallonie » sauf si on se dirige vers une marque privée,
- De même, il faut se poser la question de l'acceptation par les opérateurs de la reprise d'une part du marché,
- D'un point de vue très pratique, il faut garder à l'esprit que les magasins valorisent surtout certaines pièces comme le carré, le jambon, ... et qu'il faut trouver des débouchés pour le reste de la carcasse,
- Le consommateur doit être sondé pour déterminer son intérêt dans la démarche.

Afin de mieux appréhender les évolutions de la consommation, des chiffres français et belges de 2013, 2014 et 2015 sont présentés. Pour la France ceux-ci proviennent d'une enquête auprès des consommateurs menée par le CREDOC tous les 3 ans, qui analyse les comportements alimentaires. Au niveau de la Belgique, il s'agit des chiffres GFK Panelservices pour le VLAM.

En ce qui concerne les chiffres français, on constate que la consommation de porc frais est en recul chez les adultes (de 12,7 g/jour à 11g./jour) alors qu'elle progresse chez les enfants (de 7,3 g/jour à 8 g/jour). La consommation moyenne de porc frais est inférieure à 1x/semaine, avec une portion de 111 g. La charcuterie représente 61% de la consommation de porc, dont 17 % de jambon. Il est à noter que les jeunes consomment davantage la viande de porc sous forme d'ingrédient.

En ce qui concerne la Belgique, on consomme 25 kg de porc par an en moyenne, et cela représente 54 % des viandes de porcs, bœuf et volaille consommées.

En France comme en Belgique, la consommation de viande a lieu le plus souvent à la maison et le canal de distribution principal reste la grande distribution (41 %) suivi des boucheries (24%) et des supermarchés de proximité (17%).

Par ordre d'importance, les critères d'achat des consommateurs sont d'abord liés aux caractéristiques du produit, sa conservation et sa présentation (aspect visuel, date de péremption, prix, découpe, type de magasin, poids d'emballage), viennent ensuite des critères liés au mode de production (label, origine, bien-être animal, traçabilité).

L'origine belge du produit est appréciée du consommateur. En effet, 35% estiment qu'elle favorise l'économie locale, 27% l'environnement, les autres critères évoqués sont la qualité, le contrôle, la fraîcheur et le goût.

Il faut aussi noter que 43 % des consommateurs sont prêts à payer pour un label de qualité, et 71% pour un juste prix pour la viande.

A l'issue de ces 2 réunions et de l'Assemblée sectorielle, les points suivants sont à retenir :

- intérêt marqué pour le développement d'un Porc wallon ou de proximité (rayon défini, notion de durabilité), de même qu'il existe des opportunités de marchés,



- travail à effectuer au niveau de la distribution pour obtenir un prix rémunérateur pour le producteur,
- nécessité de fédérer les producteurs avec des engagements sur un volume et une régularité de production,
- bien appréhender la demande des consommateurs ; une enquête sera menée à ce sujet.

Il est soulevé par l'assemblée que la production en Wallonie étant inférieure à la demande (autosuffisance de 25 %), il y a une réelle opportunité de marché (la production wallonne approvisionnerait donc 1 wallon sur 4). Un travail doit être réalisé au niveau des canaux de distribution qui pourraient porter le projet.

En ce qui concerne le cahier des charges, l'idée d'un produit issu d'animaux nés, engraisés et abattus en Wallonie fait son chemin.

Mr Emmanuel Grosjean précise que le Collège s'investira dans la réalisation de ce projet.

VI. Porc bio : Opportunité de mise en place d'un groupement de producteurs de porcs bio afin de redynamiser le secteur (Liora Jacobs et Marc-André Hénin, UNAB)

Le projet présenté est mené par l'Union Nationale des Agrobiologistes Belges (UNAB), en interaction avec BioWallonie, le CRA-W et l'Awé.

Le secteur du porc bio est en difficulté et ne compte plus aujourd'hui que 39 producteurs, (naisseurs et engraisseurs) pour la Région wallonne alors qu'il en comptait 52 en 2015. Un manque de porcelets bios est constaté en Wallonie, malgré la demande existante.

Au travers de ce projet, il est proposé d'identifier les raisons de cette crise et d'identifier les leviers pour redynamiser la filière.

Plusieurs raisons sont identifiées :

- un manque de rentabilité dû à un manque de professionnalisme. Il s'agit d'une activité secondaire pour la plupart des producteurs,
- des échanges trop peu nombreux entre les producteurs (manque de réseautage, peu de planification entre éleveurs et engraisseurs),
- des difficultés logistiques liées à l'abattage et à la transformation,
- une ambiance négative autour du porc.

L'objectif de ce projet est de cerner les attentes, les intérêts, les préoccupations de chacun. Des opportunités diverses de développement existent, notamment de par la demande existante et insatisfaite qui permet actuellement un pouvoir de négociation des éleveurs.

Le projet vise également à la mise en place d'un groupement de producteurs de porcs bio, avec comme axes de développement :

- la formation/information pour professionnaliser la production et la vente de porcs,
- la planification : concertation entre producteurs pour des partenariats, des plans de production
- la commercialisation : permettre aux agriculteurs de se réappropriier le prix de vente (différents circuits)



- la communication : lier le produit au producteur afin d'augmenter le pouvoir de négociation.

Plusieurs remarques sont émises par l'Assemblée :

- Il est souligné que l'intégration en porc bio ne fonctionne pas. Il faut néanmoins être attentif au fait que certains éleveurs hollandais sont intéressés par l'engraissement en Wallonie.
- La réflexion doit impliquer tous les maillons de la chaîne, y compris la grande distribution. On constate par exemple qu'actuellement, une hausse de prix des produits n'est plus réalisable car elle pourrait induire un risque d'importation. Il faut donc envisager de diminuer les coûts de production, en progressant au niveau technique.

Le projet prévoit plusieurs événements afin de communiquer vers le secteur et d'encadrer les producteurs intéressés : soirées d'informations, journées de terrain, formations

VII. Gaspillage alimentaire : (Valérie Opdebeeck, Collège des Producteurs)

Le projet s'inscrit dans le cadre du Programme wallon de lutte contre le gaspillage alimentaire 2015 – 2025, coordonné par le Ministre de l'Environnement.

L'objectif est de réduire le gaspillage alimentaire de 30% d'ici 2025.

La mission SoCoPro concerne la production primaire avec une sensibilisation des agriculteurs à la problématique du gaspillage. Il est prévu de réaliser un état des lieux des excédents et surplus agricoles par secteur, d'évaluer et de quantifier les excédents agricoles au travers d'un questionnaire destiné aux agriculteurs.

Si des excédents existent, il est nécessaire de définir les attentes des producteurs et leur intérêt à réaliser du don à l'aide alimentaire ou à valoriser les excédents via la transformation ou une épicerie sociale

En ce qui concerne le secteur porcin, après consultation de l'assemblée présente, il ne s'agirait pas d'une préoccupation car peu de pertes sont rencontrées en porc, l'ensemble de la carcasse étant valorisée.

VIII. Divers

Aucun divers n'est proposé, la réunion a été clôturée à 17h en vue d'un moment de convivialité et d'échange.



Annexe 1 : Liste des présences

| NOM | PRENOM | ORGANISME |
|-----------------|----------|--------------------------------|
| BAIJOT | Claude | Producteur |
| BINDELLE | Jérôme | ULg |
| COLOT | Marc | Quartes |
| DE WILDE | David | Producteur, membre du Collège |
| DE WILDE | Johan | Producteur |
| GODFRIAUX | Jordan | Producteur, membre du Collège |
| GOSELAIN | Eric | DLV |
| GRANADOS | Ana | FWA |
| JACOBS | Liora | UNAB |
| JACOBY | Philippe | Producteur |
| LASPINA | Sylvie | Nature et Progrès |
| LOUETTE | Olivier | Producteur |
| MANGUETTE | Marie | DGO3 |
| MOERMAN | Marie | CRA-W |
| PIEDBOEUF | Maureen | AWE |
| PIRMEZ | Roch | Producteur |
| SIRAUX | Patrick | Producteur, membre du Collège |
| STAS | Henri | Producteur, membre du Collège |
| VAN DAELE | Pierre | Producteur |
| VAN DEN BOSSCHE | Eric | Fédération des Bouchers |
| VANDERBECQ | Pablo | Producteur |
| <u>Collège</u> | | |
| GROSJEAN | Emmanuel | Coordinateur |
| RENARD | Sophie | Chargée de Projet secteur Porc |
| ROCHETTE | Lidwine | Assistante administrative |
| WATTIEZ | Sandrine | Chargée de missions |



Annexe 2 : Présentations

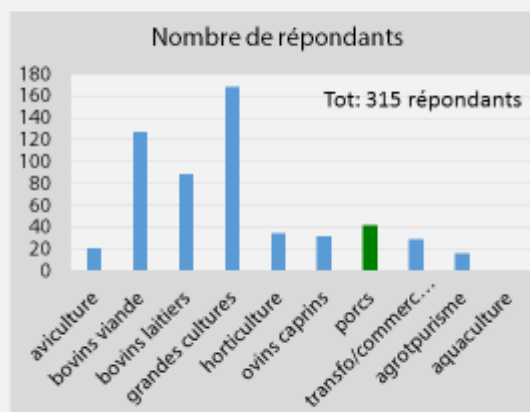
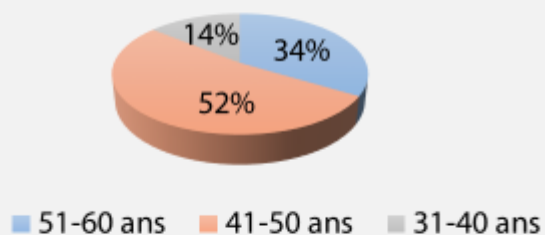
Simplification administrative

4/ Résultats **provisoires** « enquête **simplification administrative** »

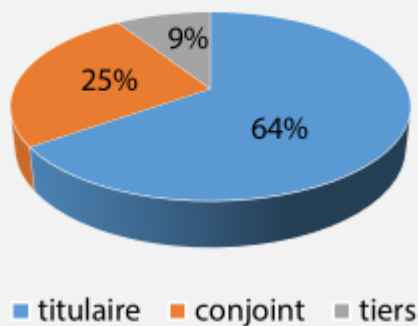


42 répondants soit 8 % des producteurs de porcs wallons (545 en 2014)

âge des répondants



Qui réalise le travail administratif ?



Temps passé ?

⇒ 34h/mois (80 % comptabilité)

Dépenses/an pour déléguer ?

⇒ 2800 €/an (70 % comptabilité)





Tâches les plus complexes :

1. Certification en production animale
2. Certification en production végétale
3. Aides à l'investissement



3 raisons principales :

1. Changement fréquent de règles
2. Complexité des formulaires
3. Impact financier - Pertinence de la règle - Contrôles



Vos propositions d'actions prioritaires pour améliorer :

1. Règlements

- Assouplir certaines règles (ex: normes européenne d'épandage des engrais de ferme à 170 unités pour toute les terres en Wallonie)
- Simplification des démarches,
 - éviter les répétitions (ex: envoi de 2 ou 3 ICA chaque semaine à l'abattoir alors que seuls le nombre de porcs et la date changent),
 - éviter de compliquer la réalisation pratique du travail (ex: problème des pré et post notifications des transferts d'effluents)





2. Centralisation des données:

- Documents informatiques préremplis (avec données déjà connues dans les services),
- Disposer d'un lien direct pour la déclaration PAC entre logiciel informatique privé et « pac-on-web »
- Eviter la répétition des démarches (ex: déclaration superficie et certification bio)



En plus pour l'enquête tous secteurs, sont proposées aussi :

3. Le droit à l'erreur

- faire confiance aux professionnels que vous êtes
- aider plutôt que sanctionner des erreurs d'inattentions ...
- sanctionner les fraudeurs
- adapter les délais à la réalité de terrain

4. La transparence

- Dans le calcul des aides
- Réponses plus rapides par téléphone



Enquête abattoirs de proximité

5/ Enquête **abattoirs de proximité**, que disent les producteurs ?

Sandrine Wattiez, Collège des Producteurs



Abattoirs de proximité

=Petits abattoirs locaux (intégrés à une boucherie ou autre) ou un abattoir public multi-espèces qui sont ouverts à tout type d'éleveur et permettant la commercialisation de leurs produits.

Il y a eu 31 répondants et le questionnaire a été mis en ligne 5 jours.

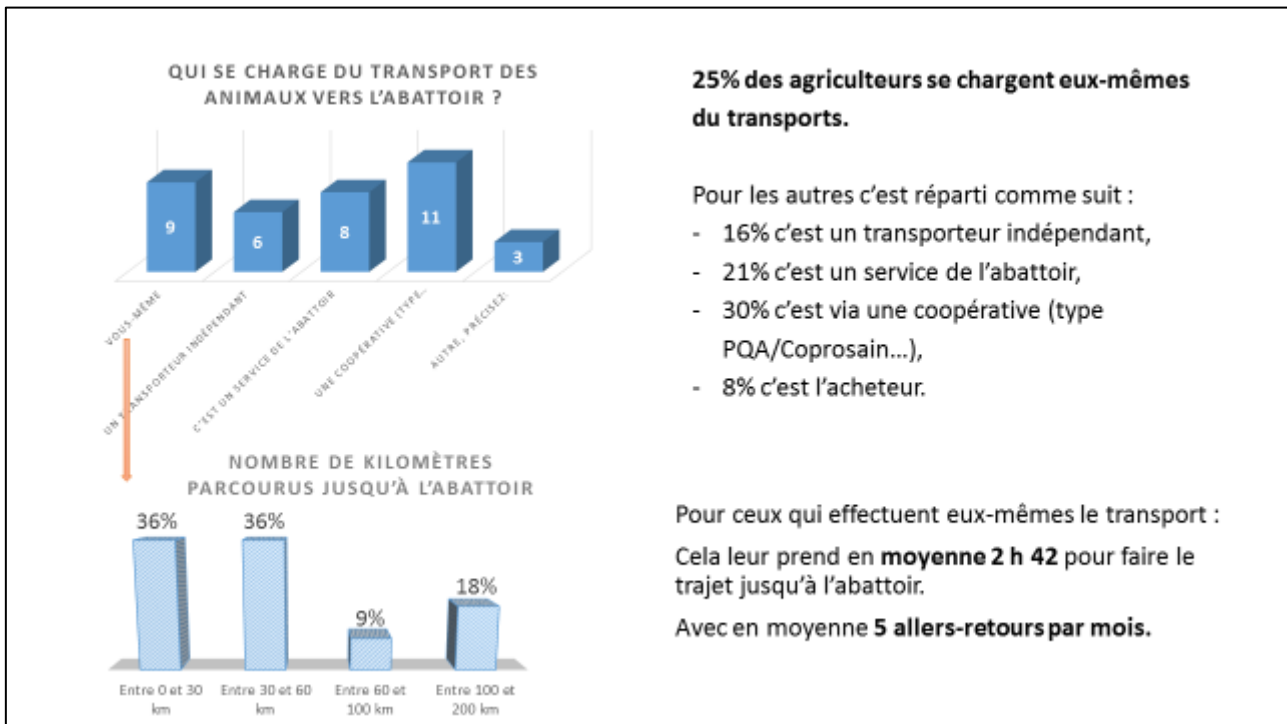
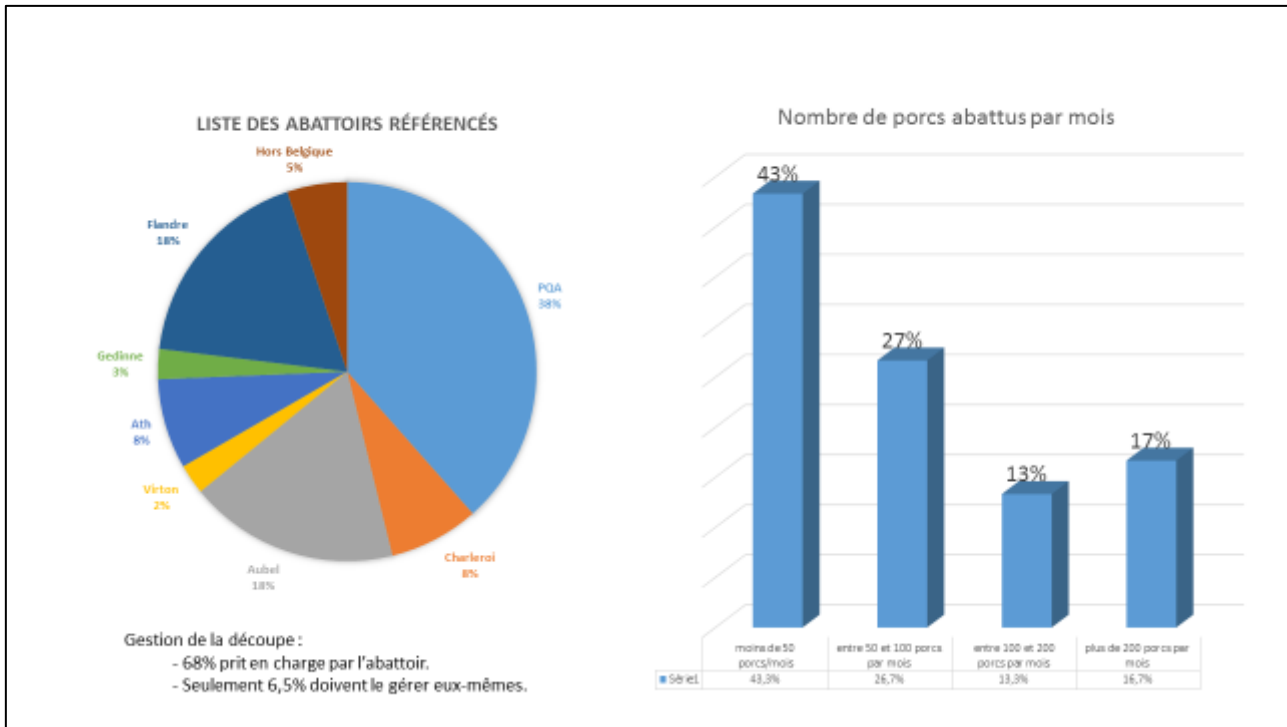


Elevez-vous d'autres animaux que le porc ?



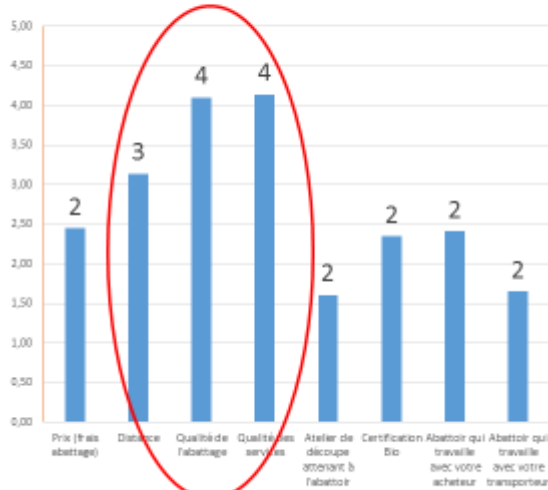
L'élevage de porcs est majoritairement couplé avec l'élevage de bovins.

Pour la moitié des éleveurs de porcs, ce n'est pas leur spéculation principale.





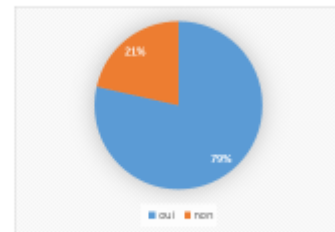
Quels sont les critères importants dans le choix des abattoirs



0 étant le critère le moins important et 5 étant le plus important

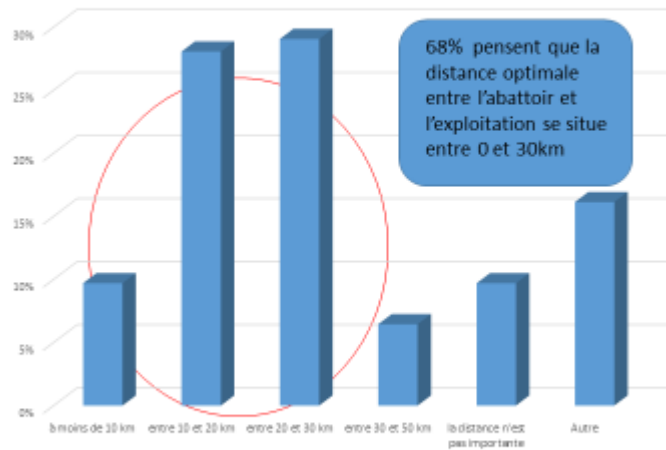
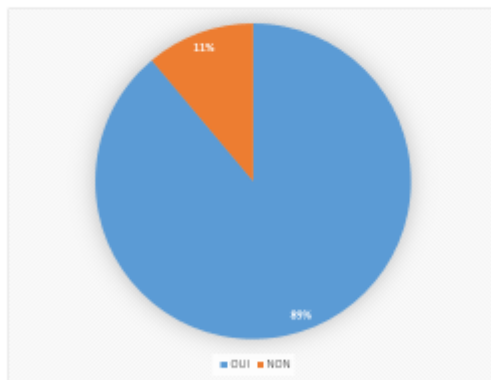
- Autres éléments cités comme importants:
 - Les débouchés.
 - L'accès et la facilité de déchargement et la possibilité de nettoyage des camions.
 - Possibilité d'abattage des truies et des verrats de réformes.
 - Proximité et services.

- Taux de satisfaction des services d'abattage:



Maintien des abattoirs de proximité

Pensez-vous qu'il est utile de maintenir/ développer des abattoirs dans un rayon restreint autour de votre exploitation? (quel que soit leur type (commun, privé ...)



68% pensent que la distance optimale entre l'abattoir et l'exploitation se situe entre 0 et 30km

Les raisons qui sont le plus souvent revenues sont:
Question de choix, bien-être animal, temps et coûts



Vente directe

- Un peu moins de 50 % sont en vente directe.
→ 36 % de ces personnes ont un atelier de découpe propre.
- 50% pourraient être intéressés par un atelier de découpe partagé.
- La présence d'un atelier de découpe à proximité ne développerait pas la vente directe.

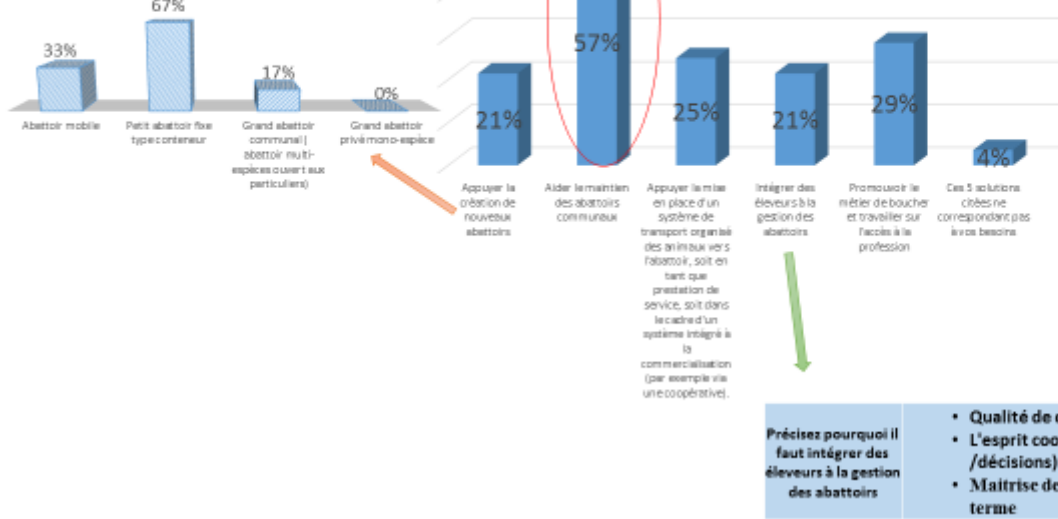
Que ressort-il globalement de l'enquête

- Les problématiques qui ressortent sont :
 - la crainte de voir disparaître les outils existants.
 - le manque de choix au niveau des outils d'abattage.
- Le transport des animaux vers les lieux d'abattage occasionne des pertes de temps importantes.
- Temps = Argent, la conséquence de ce temps « perdu » dans le transport est un manque à gagner dans l'exploitation.
- La nécessité de conserver des outils multi-espèces (avec la possibilité d'abattre truies et verrats de réforme).

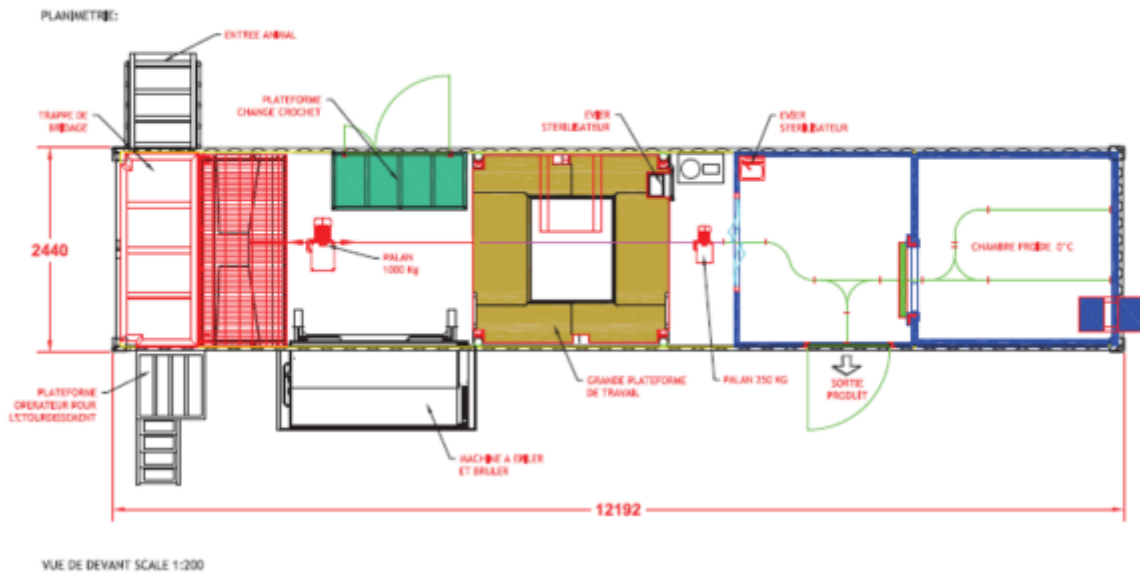


Actions à mener

OUI CRÉATION DE NOUVEAUX ABATTOIRS



Module d'abattage type conteneur





Porc wallon ou de proximité



6/ **Porc wallon:**

- ✓ Produire du porc sous label « Porc wallon » ou de proximité, une opportunité pour les éleveurs et le secteur ?
- ✓ Compte-rendu des discussions du GT rentabilité du 19 mai 2016



Constat

Opportunité de valorisation en Wallonie

car le problème du **prix trop bas en Belgique**

est lié à notre forte **dépendance au marché européen,**





Exigences



- ✓ **Rémunération** juste de tous les maillons, y compris le producteur plus-value réelle pour gagner sa vie,
- ✓ **Identification** des porcs pour éviter un scandale préjudiciable (frappe –tatouage),
- ✓ **Qualité** des animaux, en lien avec les races et la conformation,
- ✓ **Homogénéité** du produit,
- ✓ **Non concurrence** vis-à-vis de marques privées existantes



A vérifier



- ✓ **Appellation wallon** :
 - ⇒ Direction et plateformes de distribution des Grands distributeurs majoritairement en Flandre,
 - ⇒ Appellation « wallon » = protectionnisme ?
 - ⇒ Cadre législatif européen pour les appellations d'origine « Wallonie » (sauf marque privée)
- ✓ Acceptation par les **opérateurs de Flandre** d'une reprise d'une part de marché wallon,
- ✓ Positionnement de la **grande distribution**,
- ✓ Prise en compte de la valorisation de **pièces** en magasin (carré/jambon/lard ...), le reste ?
- ✓ Demande du **consommateur** et capacité à donner une plus-value à ce type de produit.





Volume de production, un exemple ?



minimum de 3 x 50 porcs par semaine pour approvisionner un distributeur.

= 3 x 100 porcs/semaine

- ✓ pour avoir une production homogène,
- ✓ pouvoir valoriser autrement ceux qui ne peuvent entrer dans la filière
→ influence sur le prix donné au producteur.



Quelques chiffres sur les tendances de la consommation



en France en 2013 (enquête tous les 3 ans):

- enquête CCAF (Comportement et consommation Alimentaire en France)
- menée par le CREDOC (Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de vie)

et en Belgique en 2013 et 2014:

- enquête GFK Panelservices pour le VLAM





en France

Tableau 2 – Evolution de la consommation de porc entre 2010 et 2013 (en g/jour) - Toutes utilisations (brut et ingrédients)
(source : IFIP d'après CREDOC)

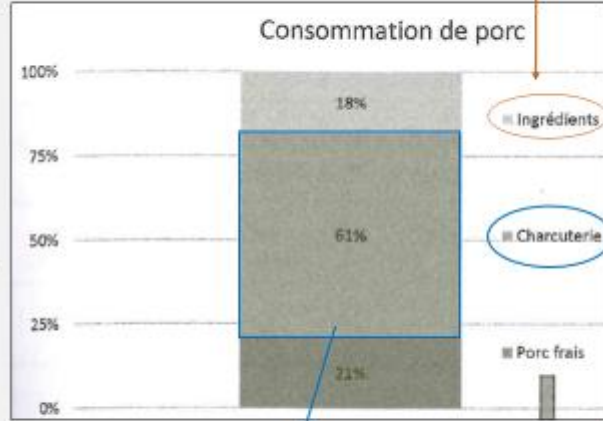
| | Adultes | | Enfants | |
|-------------|---------|------|---------|------|
| | 2010 | 2013 | 2010 | 2013 |
| Porc frais | 12,7 | 11,0 | 7,3 | 8,0 |
| Charcuterie | 43,0 | 40,2 | 29,8 | 30,1 |

Hors ingrédients, le porc frais totalise 21% des volumes de porc consommés par les adultes, essentiellement sous forme brute

Porc frais:

- en recul chez adultes
- en progression chez les enfants

Notion d'ingrédients



Charcuterie: 17 % jambon cuit et 17% saucisses



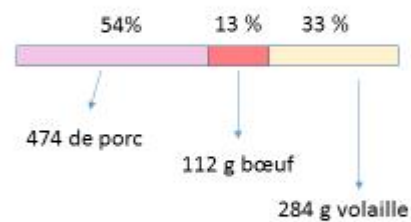
en Belgique



2/7

Au total, en 2013, la Belgique a donc consommé 50 kg de viande par habitant (partie comestible, sans les os) dont :

| | | |
|----------------------------|-----------|-------------------|
| → 5,9 kg de bœuf | par an ou | 112 g par semaine |
| 24,7 kg de porc | par an ou | 474 g par semaine |
| 0,7 kg de mouton | par an ou | 14 g par semaine |
| 0,3 kg de cheval | par an ou | 5 g par semaine |
| 14,8 kg de volaille | par an ou | 284 g par semaine |
| 2,5 kg de lapin et gibier | par an ou | 47 g par semaine |
| 1,4 kg d'abats comestibles | par an ou | 20 g par semaine |
| 50,2 kg de viande | par an ou | 962 g par semaine |

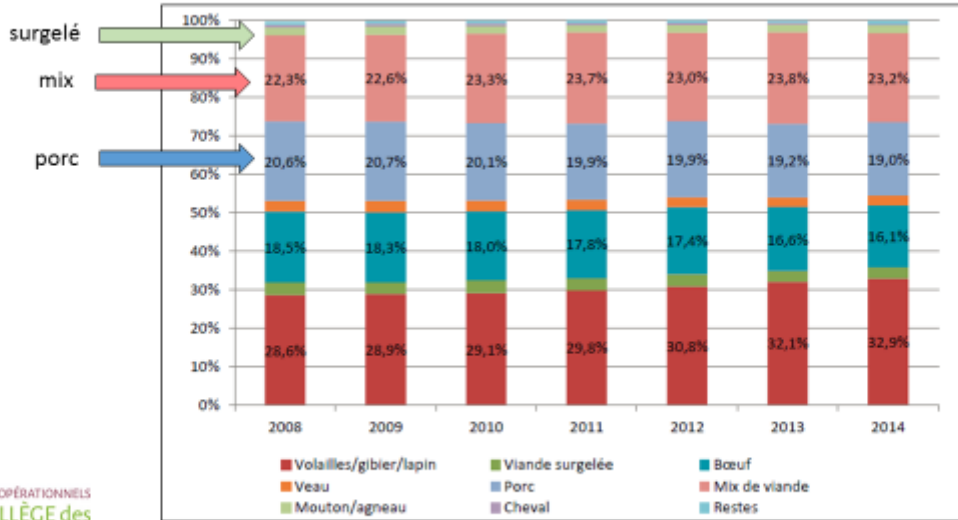




en Belgique

Graphique 14 : Consommation de viande et de volaille en Belgique à domicile⁷⁴

(En % du volume total)



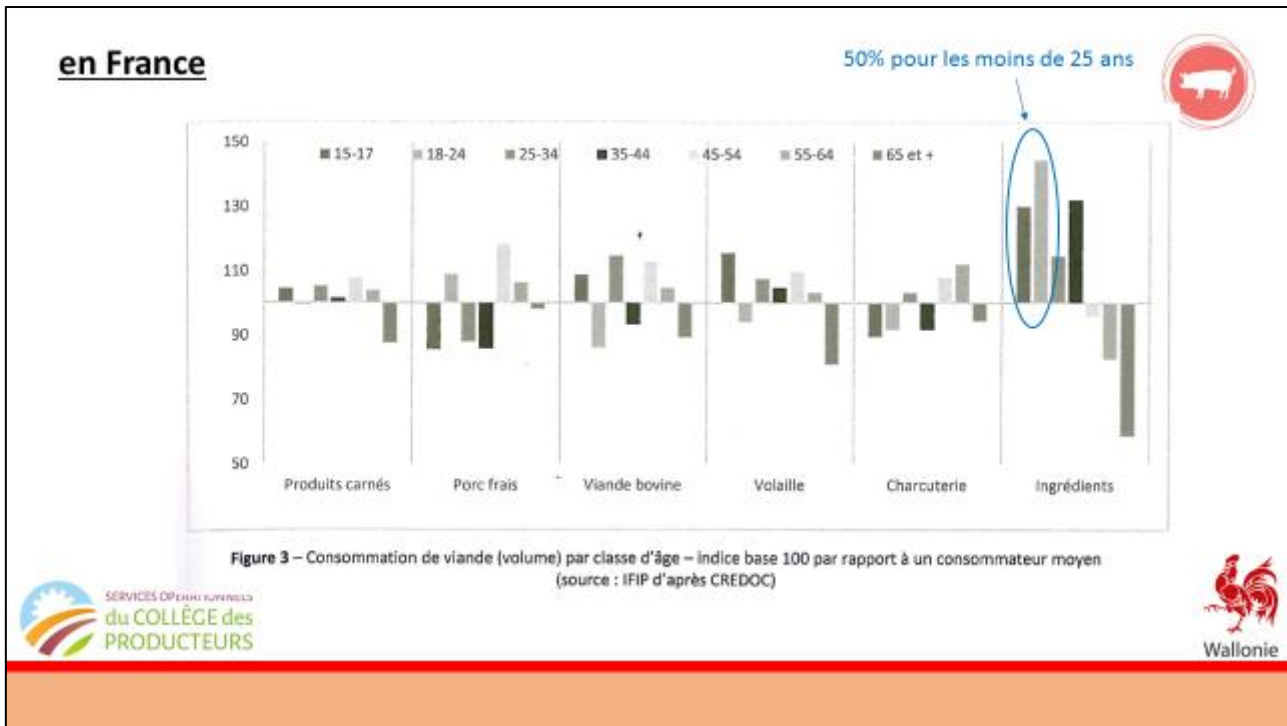
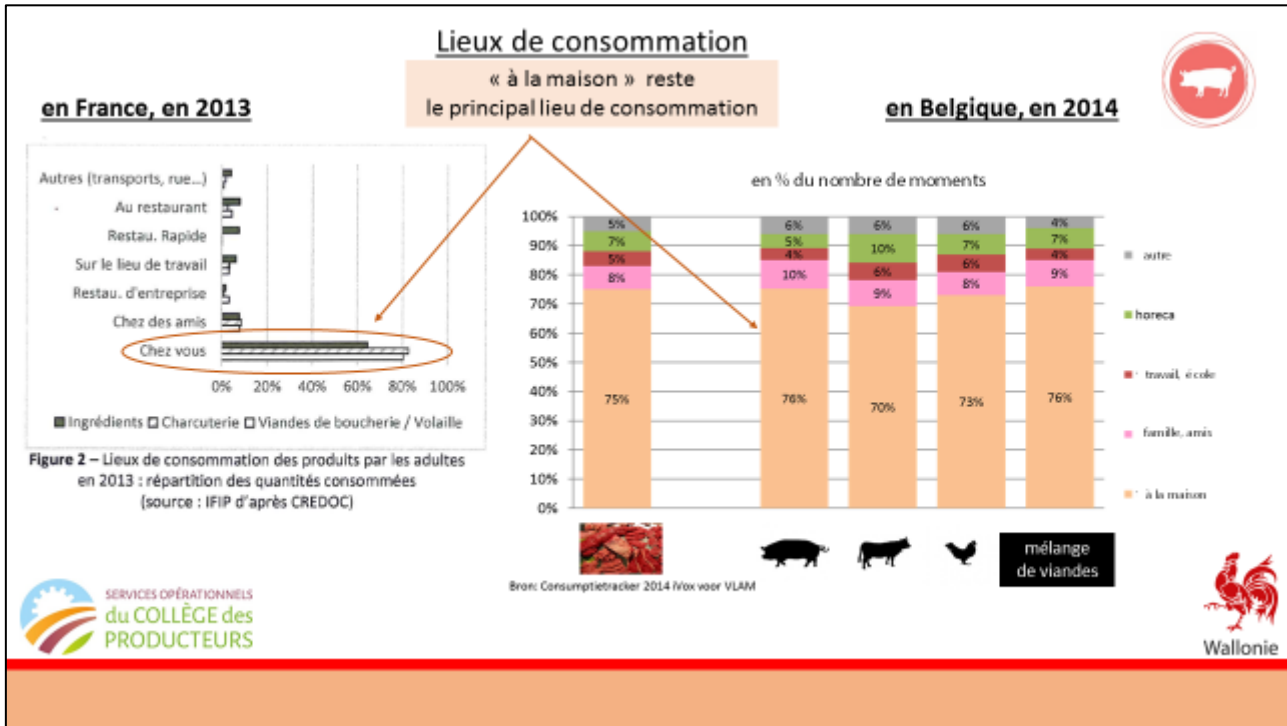
en France

Place du porc

Tableau 4 – Fréquence de consommation et taille moyenne des portions de produits carnés chez les adultes en 2013 (source : IFIP d'après CREDOC)

| | Fréquence, actes / semaine | Portion, g ^t |
|------------------|----------------------------|-------------------------|
| Porc frais | 0,7 | 110,7 |
| Boeuf | 2,1 | 121,5 |
| Volaille | 1,8 | 140,1 |
| Charcuterie | 4,7 | 61,2 |
| Dont jambon cuit | 1,8 | 51,5 |

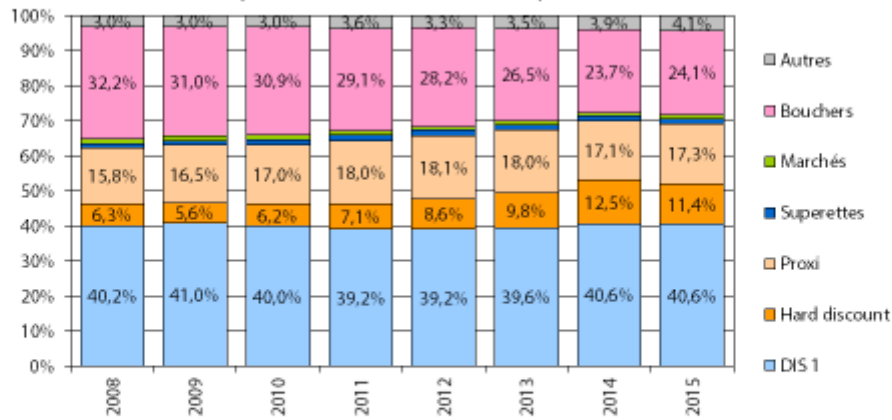
Porc frais, moins de 1x/semaine pour une portion de 111 g





en Belgique

Canaux de distribution pour la viande fraîche en Belgique
(valeur en % sur base du volume)



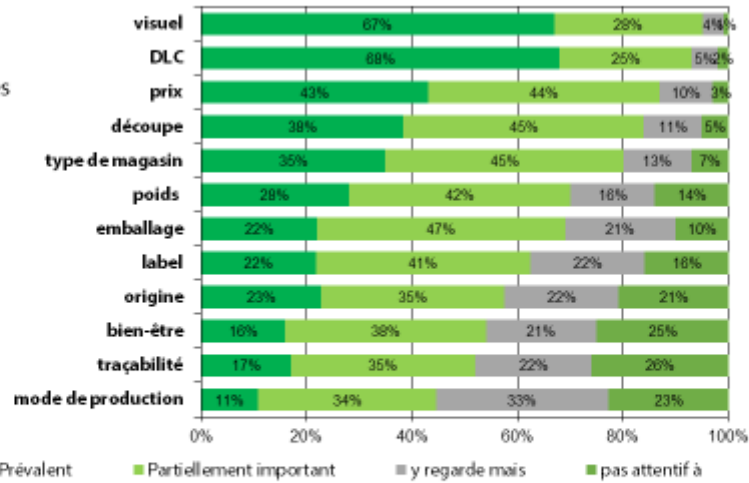
Source: GfK Belgium

Dis 1: AH, Alma, Carrefour hyper/GB/market, Champion, Colruyt, Cora, Delhaize Le Lion, Metro et Red Market



en Belgique

Critères d'achat des viandes



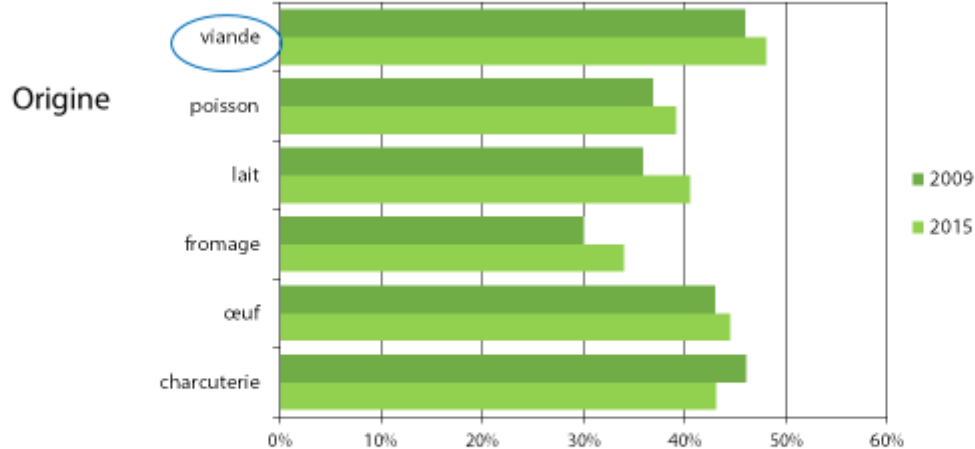
Source: Vleestracking 2015 (enquête quantitative en ligne réalisée auprès de 1000 Belges de 18-65 ans; il y a pour le compte du VLAM)





en Belgique

Attention à l'origine et préférence pour la production belge



Source: Vleestracking 2015 (enquête quantitative en ligne réalisée auprès de 1000 Belges de 18-65 ans; iVox pour le compte du VLAM)



Critères de choix des produits belges

| | 2009 | 2015 |
|--------------------------|------|------|
| Economie locale | 32% | 35% |
| Environnement | 19% | 27% |
| Qualité | 14% | 13% |
| Confiance, contrôle, ... | 27% | 14% |
| Plus frais | 24% | 17% |
| Goût | 10% | 8% |
| Moins cher | 8% | 1% |

Source: Vleestracking 2015 (enquête quantitative en ligne réalisée auprès de 1000 Belges de 18-65 ans; iVox pour le compte du VLAM)





Que retenir de cette première réunion Porc wallon ?



Intérêt à développer un Porc wallon ou de proximité, et des opportunités de marchés,

Axer la communication sur un **produit de proximité**, dans un rayon défini (durabilité),

Travailler sur la **distribution**, engagement sur un prix rémunérateur pour le producteur (juste prix ?),

Fédérer les producteurs avec des engagements sur le volume et la régularité à produire,

Prendre en compte les **attentes des consommateurs**.



Ordre du jour



7/ **Porc Bio:**

- ✓ Opportunité de mise en place d'un groupement de producteurs de porcs Bio afin de redynamiser le secteur

Liora Jacobs et Marc-André Hénin, UNAB





Porc Bio



PROJET 



**Redynamisation
de la FILIÈRE PORC BIO
en Wallonie**

via

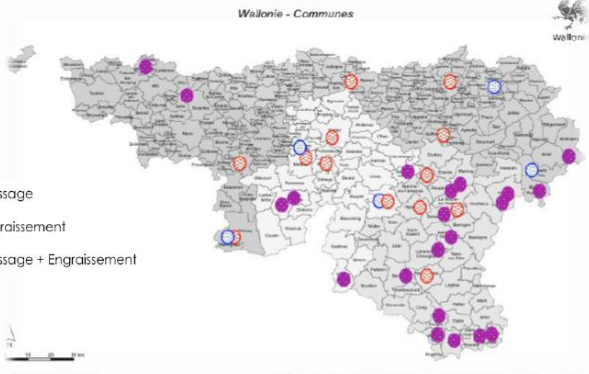
**La création d'un
GROUPEMENT
DE PRODUCTEURS**


Par Marc-André HENIN et Liora JACOBS


1. LE CONSTAT

 Très forte  du nombre de producteurs de porcs bios :
39 producteurs en Wallonie (mars 2016)

Wallonie - Communes



 **Pourtant**, la demande existe et elle n'est pas satisfaite :
Offre <<< Demande





1. LE CONSTAT

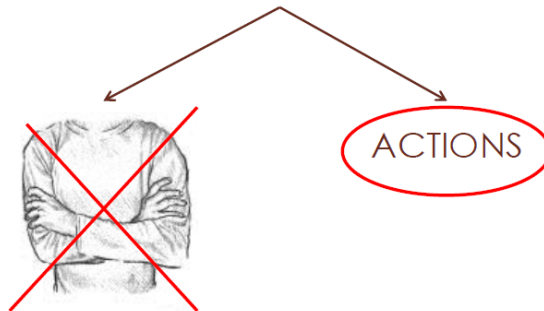
✦ POURQUOI ce déclin de production de porcs bios ?

- **Manque de rentabilité**
- **Manque de professionnalisme**
- **Manque d'échanges entre agriculteurs**
 - Pas de « réseautage »
 - Peu d'organisation et de planification entre agriculteurs
 - ...
- **Difficultés logistiques d'abattage et de transformations**
- **Ambiance négative** autour du porc
- **Déstructuration de la filière** porc BIO par certains acteurs
- Etc.



1. LE CONSTAT

QUE FAISONS-NOUS ?





2. NOS ACTIONS À L'UNAB

Aliments
Génétique

Éleveurs
Producteurs

Transformation
Distribution
Débouchés

F I L I È R E P O R C B I O

FOURNISSEURS :

- Réunions

ORGANISMES PUBLICQUES / EXPERTS :

- Réunions
- Echanges d'informations
- Synergies & Complémentarité d'actions

PRODUCTEURS de porcs bios :

- Entretiens individuels
- Réunions de groupes

TRANSFORMATEURS :

- Réunions

DISTRIBUTEURS & DEBOUCHES/MAGASINS :

- Réunions



2. NOS ACTIONS À L'UNAB

Aliments
Génétique

Éleveurs
Producteurs

Transformation
Distribution
Débouchés

F I L I È R E P O R C B I O

SYNTHESE SUR LA FILIERE des :

- attentes et intérêts
- préoccupations et difficultés
- contraintes
- Priorités
- ...



IDENTIFICATION des OPPORTUNITES POUR les AGRICULTEURS

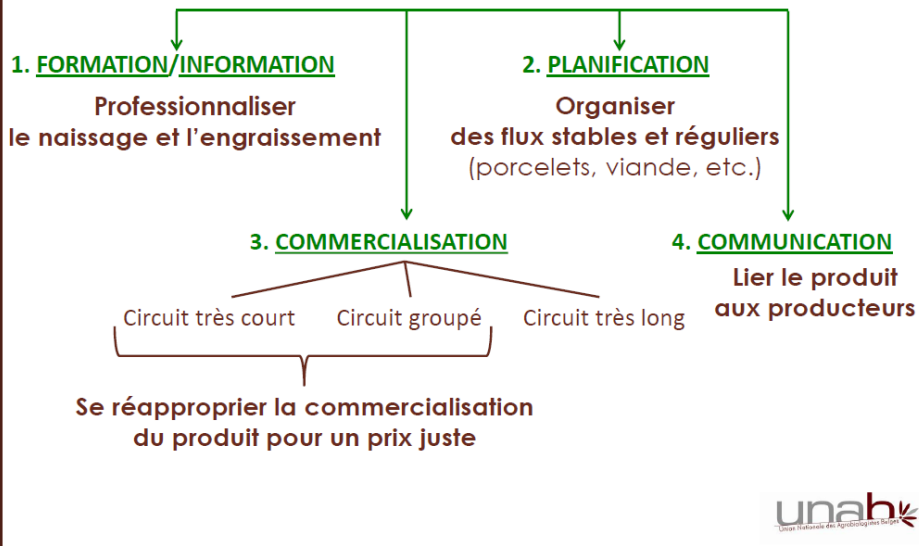
Des synergies (bénéfices réciproques)
sont possibles !





3. UN GROUPEMENT DE PRODUCTEURS

LES 4 PILIERS DE L'O.P.



4. CONCLUSION

LA CRISE de la FILIÈRE wallonne du porc bio
CRÉE
un CONTEXTE FAVORABLE POUR LES PRODUCTEURS !

... En effet, les opportunités existent et sont diverses ...

Mais L'ENJEU sera SURTOUT de SE STRUCTURER
dans un esprit de solidarité ENTRE AGRICULTEURS.

Sans cela,
la répétition des erreurs du passé et les retours de flammes
seront inévitables.





4. CONCLUSION

« Tout est une question de VOLONTE et d'ORGANISATION ... »

REDEVENIR pleinement des INDEPENDANTS :

- Faire ses CHOIX de façon éclairée et consciente
- Etre / Rester maître de nos DECISIONS

MUTUALISER LES EFFORTS :

- ↗ nos FORCES d'action (commercialisation, négociation, communication, logistique, etc.)
- ↗ la CREATIVITE et l'EFFICACITE
- ↘ l'ISOLEMENT
- Pour passer de la « réaction » à « l'action »

... Pour redynamiser la filière porc BIO en Wallonie »



5. À VOS AGENDAS

SOYEZ LES BIENVENUS À NOS PROCHAINES ACTIVITÉS

Soirée débouchés : parlons business !

- **Lundi 04 juillet**, 19:00, à Namoussart (le long de la E25, proche de Neufchâteau)
- **Mercredi 06 juillet**, 19:00, à Malmédy
- **Vendredi 08 juillet**, 19:00, à Ath
- **Lundi 11 juillet**, 19:00, à Marche-en-Famenne
- **Mercredi 14 juillet**, à 19:00, à Chimay

Journées de terrain : élevages de porcelets bios

- **Plusieurs journées vers le 15 août**
En collaboration avec l'awé, Biowallonie04 juillet et le CRA-w





5. À VOS AGENDAS

N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER

Vous vous posez des questions ?
Vous souhaitez **commencer le cochon BIO** ?
Le projet porc bio vous intéresse ?

Liora JACOBS

0479 31 11 67

liora.jacobs@unab-bio.be

unab
Union Nationale des Producteurs Agricoles

Gaspillage alimentaire

Gaspillage alimentaire


- **Programme wallon de lutte contre le gaspillage alimentaire 2015 – 2025**
 - Coordonné par le Ministre de l'Environnement
 - Implémentation transversale par le Gouvernement wallon
 - Agriculture, environnement et action sociale
- **Objectif: réduction de 30% d'ici 2025** – actions de la « fourche à la fourchette »
- **Mission SoCoPro – production primaire**
 - Sensibilisation des agriculteurs à la problématique du gaspillage
 - État des lieux des excédents et surplus agricoles par secteur
 - Evaluation et quantification des excédents agricoles
- **Questionnaire – Agriculteurs**
 - Si excédents – définir les attentes des producteurs et leur intérêt pour:
 - Don à l'aide alimentaire
 - Valorisation secondaire des excédents – transformation / épicerie sociale

... 2016

Assemblée Sectorielle ...

Lieu





Enquête surplus agricoles

Page 1 / 5 (20%)

En juillet 2015, la Wallonie s'est dotée d'un plan de lutte contre le gaspillage alimentaire. Tous les maillons de la chaîne agro-alimentaire sont concernés: production, transformation, distribution et consommation. Divers acteurs s'impliquent afin de limiter les pertes et gaspillages à tous les niveaux. Les solutions sont nombreuses et à géométrie variable.

Ce questionnaire a pour objectif d'identifier et, dans la mesure du possible, de quantifier les surplus ou excédents agricoles. Dans ce but, en tant qu'acteur de la production primaire, nous vous proposons de répondre à quelques questions sur cette thématique.

Nous vous remercions pour votre participation!

1. 1. Avez-vous, même occasionnellement des surplus de production ou des invendus ?

NON

OUI

2. Si OUI - De quel type de produit s'agit-il?

Enquête réalisée par la SoCoPro avec le soutien du Ministre de l'Environnement dans le cadre du Programme wallon de lutte contre les pertes et gaspillages alimentaires 2015 - 2025

... 2016 Lieu

Avez-vous des surplus de production ou des invendus?

- Régulièrement
- Occasionnellement

Si vous êtes concerné, nous souhaiterions apporter des solutions afin d'éviter le gaspillage alimentaire :

- Etes-vous intéressé par le don à l'aide alimentaire ?
- Etes-vous intéressé de redonner de la valeur à vos excédents par la transformation ou la commercialisation ?
- Seriez-vous prêt à participer à une enquête afin de déterminer et quantifier les surplus agricoles ?**

Votre contact

Nom :

Adresse mail :

Produits concernés:

- Fruits et légumes
- Produits laitiers
- Viande
- Pain
- Produits secs
- Poisson
- Autres – précisez :

... 2016 Assemblée Sectorielle ... Lieu ?